Doctorat en travail social

Téléphone : 514 987-4822
Courriel : doctorat.travail.social@uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
1506	Doctorat en travail social	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : quatre ans Temps partiel : six ans
Campus	Campus de Montréal

PROTOCOLE D'ENTENTE

Ce programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université McGill.

OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat qui répondent aux critères d'admissibilité bénéficient d'une bourse de soutien universel d'une valeur de 13 000$ pour 3 ans.

Le but du doctorat en travail social est de former des spécialistes de haut niveau en travail social qui seront en mesure d'examiner les fondements théoriques et pratiques du travail social. Ainsi cette formation vise à permettre aux travailleurs sociaux de réaliser des travaux scientifiques contribuant au développement de nouvelles connaissances en travail social. De manière plus spécifique, ce programme vise à :

- Préparer des diplômés pour des carrières dans l'enseignement universitaire, la recherche, le développement des politiques sociales, l'évaluation des pratiques, la gestion des services sociaux, la consultation et l'intervention sociale;
- Offrir aux étudiants l'occasion d'acquérir les habiletés nécessaires à l'application des méthodes scientifiques de recherche liées à l'étude des questions normatives, analytiques et méthodologiques. Il s'agit là de trois niveaux de connaissances appropriés à cette discipline appliquée;
- Stimuler la production de recherches originales dans les domaines qui font l'objet de préoccupations sociales pressantes comprenant l'évaluation des politiques sociales, des programmes sociaux et de la pratique du travail social;
- Favoriser des échanges entre scientifiques dans une perspective bilingue (français et anglais) et multiculturelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme s'adresse à des titulaires de maîtrise (ou l'équivalent) en travail social obtenue avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Un candidat titulaire d'une maîtrise dans une discipline connexe ou, exceptionnellement, d'un baccalauréat en travail social pourra être admis après étude du dossier par le SCAE. Les candidatures de bacheliers sont appréciées au regard de leur réalisations scientifiques ou professionnelles hors du commun. Le candidat qui a obtenu sa maîtrise avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut exceptionnellement être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

Pour être admis de façon définitive au programme, un directeur de thèse doit avoir accepté d'encadrer l'étudiant avant le dépôt de la demande d'admission.

Le candidat provenant d'une discipline connexe dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances peut se voir imposer une formation préparatoire (cours d'appoint ou propédeutique).

Capacité d'accueil
La capacité d'accueil sera déterminée à chaque période de sélection en fonction des ressources d'encadrement disponibles.

Trimestre d'admission (information complémentaire)
Admission à l'automne seulement.

Connaissance de l'anglais
La personne candidate doit posséder des connaissances suffisantes de l'anglais pour comprendre des textes scientifiques de 3e cycle.

Méthode et critères de sélection
Les critères retenus pour l'étude des candidatures sont :
1. Excellence du dossier académique : 30%
2. Pertinence de l'expérience d'intervention : 20%
3. Qualité du projet d'études présenté : capacité d'analyse, qualité de l'expression écrite et pertinence du sujet par rapport aux objectifs du programme : 40 %
4. Capacités générales telles que témoignées dans les rapports de recommandation : 10 %

Documents requis
Une candidature soumise doit comprendre :
a) curriculum vitae et attestation d'expérience (avec le nombre d'heures complétées) en milieu d'emploi, de stage, ou d'implication sociale lié au travail social;
b) une lettre de recommandation : (un ou une professeure ayant connu la personne candidate);
c) une lettre d'un ou une professeure signalant sa disponibilité à encadrer la personne;
d) un texte de cinq pages qui présente le projet d'études. Le texte comprend :
- ses objectifs dans le programme;

- une littérature décrivant la problématique ciblée et un minimum de concepts associés;
- une ébauche de méthodologie.

Régime et durée des études
Temps complet : quatre ans
Temps partiel : six ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le programme comporte 90 crédits dont 15 crédits de scolarité et 75 crédits consacrés à l'examen de synthèse et à la thèse.

Bloc A - Les 2 cours obligatoires suivants (6 crédits) :
TRS9000 Évolution de la pensée et des théories
(cours donné par l'UdeM (SVS7000, 3cr.) ou par McGill (SWRK720))

TRS9001 Séminaire de thèse
(cours donné par l'UQAM)

Bloc B - Cours au choix (minimum 6 crédits, maximum 9 crédits) :

Bloc B (1)
TRS9002 Séminaire : les pratiques d'intervention
(cours donné par l'UQAM)

TRS9003 Séminaire sur les politiques sociales
(cours donné par l'UdeM (SVS7003) ou par McGill (SWRK723))

Bloc B (2)
TRS9004 Méthodologie de la recherche quantitative
(cours donné par McGill (SWRK724))

TRS9005 Méthodologie de la recherche qualitative
(cours donné par l'UdeM (SVS7005) ou par McGill (SWRK725))

Bloc C - Cours au choix (minimum 0 crédit)
TRS9006 Tutorat
(cours donné par l'UQAM)

ou tout autre cours de niveau maîtrise ou doctorat en travail social ou dans une discipline connexe avec l'accord du coordonnateur du programme.

Bloc D - Examen de synthèse et thèse (75 crédits)
TRS9007 Examen de synthèse (0 cr.)
(cours donné par l'UQAM)

Thèse (75 crédits)

L'étudiant doit rédiger une thèse qui démontre une aptitude à mener une recherche scientifique dont le contenu propose un apport nouveau et original à l'avancement des connaissances dans le domaine du travail social.

L'étudiant soutiendra sa thèse devant un jury de thèse composé d'au moins quatre personnes:

- Le directeur de thèse;

- Le codirecteur s'il y a lieu et/ou un professeur d'une des autres écoles;

- Au moins un membre extérieur à l'une ou l'autre des écoles et non impliqué dans la codirection de recherche est suggéré par le directeur de thèse et le codirecteur, le cas échéant.

L'étudiant devrait avoir discuté avec son directeur de la composition de son comité de thèse avant la fin de son quatrième cours. À ce moment, le comité conjoint du programme, sur recommandation du coordonnateur nomme les membres du comité de thèse de l'étudiant. Le directeur de thèse de l'étudiant est celui qui doit prendre contact avec les deux autres membres. La première tâche officielle du comité de thèse consiste à administrer l'examen de synthèse.

La thèse peut être rédigée sous une forme traditionnelle, par chapitre, ou être composée de trois articles scientifiques dont le contenu et la forme se prêtent aisément à une soumission dans une revue spécialisée avec comité de lecture. Dans ce dernier cas, les trois articles devront être précédés d'une problématique, d'un état des connaissances et d'une mise en contexte théorique généraux, pertinents aux trois articles, et suivis d'une discussion générale. Quelle que soit sa forme, la thèse sera évaluée par un jury de même composition que celui formé pour une thèse classique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

En conformité avec l'entente prise entre les partenaires, les étudiants de l'UQAM suivront le séminaire obligatoire TRS9000 Évolution de la pensée et des théories à l'Université de Montréal ou à l'Université McGill et l'activité TRS9002 Séminaire : les pratiques d'intervention sera donnée par l'UQAM (à moins qu'une situation exceptionnelle oblige à avoir recours à une solution de rechange).

Le cours obligatoire TRS9000 Évolution de la pensée et des théories est un séminaire annuel auquel l'étudiant doit s'inscrire dès son entrée dans le programme (admission en septembre). L'autre cours obligatoire, le TRS9001 Séminaire de thèse, ne peut être pris avant l'examen de synthèse. Les trois cours au choix sont choisis par l'étudiant de concert avec son directeur en fonction de leur pertinence pour la thèse. L'étudiant a la possibilité de suivre des cours à l'une ou l'autre des écoles de travail social.

Pour le troisième cours au choix, l'étudiant peut demander de le suivre en travail social ou dans une discipline connexe, pourvu qu'il soit pertinent à son sujet de thèse. Ce cours peut être choisi parmi les cours du 2e ou du 3e cycle. Le coordonnateur du programme doit approuver ce choix. Par ailleurs, l'étudiant peut choisir d'inclure un cours sous forme de tutorat en s'inscrivant au tutorat.

Après avoir complété 12 crédits de cours, l'étudiant se soumet à un *Examen de synthèse* comprenant une partie écrite et une partie orale. Il doit faire cet examen avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité. Après avoir complété l'examen, l'étudiant s'inscrit à son dernier cours, soit le *Séminaire de thèse* . Sa scolarité complétée, l'étudiant présente son projet pour adoption définitive par son comité de thèse.

La réussite du *Séminaire de thèse* marque la fin de la scolarité de l'étudiante ou étudiant. Elle ou il doit alors doit se soumettre à l'étape suivante appelée « *Adoption du projet de thèse* ». Lorsqu'elle ou il estime être prêt, une fois ses cours terminés, l'étudiante ou étudiant doit présenter son projet de thèse à son comité de thèse. À ce stade, les chapitres théoriques et méthodologiques doivent être considérés comme rendus à l'étape presque finale et avoir inclus les dimensions que sont l'histoire, la théorie et les politiques sociales reliées au sujet de thèse. Le comité de thèse reçoit le projet de thèse, l'évalue et lui décerne la note de «succès» ou «échec». Du feed-back est aussi donné à l'étudiante ou étudiant par les membres du comité. L'étudiant ou étudiante qui a un échec a droit de reprise une fois.

En tant que telle, « *l'adoption du projet de thèse* » ne constitue pas une exigence similaire à un cours mais constitue plutôt une étape formelle dans le cheminement du candidat au doctorat. Il marque le moment où le projet est jugé à la fois valable et suffisamment prêt pour être réalisé. Suite à l'avis positif du comité, le projet de thèse est enregistré officiellement à la Faculté des études supérieures.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Action collective et mouvements sociaux
- Construction de l'identité professionnelle, développement professionnel, éthique et travail social
- Économie sociale, transformation de l'État-providence: enjeux de solidarité et d'insertion
- Pauvreté/précarité/exclusion
- Fondements épistémologiques et théoriques des pratiques d'intervention
- Gérontologie sociale
- Interculturalité, minorités, diversités et intervention sociale
- Jeunesse et société
- Politiques sociales
- Santé mentale et société
- Transformations des liens sociaux
- Travail social et femmes
- Travail social et intervention avec les individus, les familles et les groupes

FRAIS

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

TRS9000 Évolution de la pensée et des théories
L'objectif de ce séminaire est l'étude des origines et du développement historique de la théorie en travail social. Les sujets traitant de l'impact des changements matériels, culturels et idéologiques survenus au sein de la société en général et du bien être social en particulier font partie de l'analyse de son développement. L'attention est également portée sur les effets des changements survenus dans les disciplines des sciences sociales sur les développements théoriques en travail social et leurs impacts au niveau de l'intervention.

TRS9001 Séminaire de thèse
Ce séminaire vise à offrir une occasion aux étudiants et professeurs impliqués dans le programme de doctorat d'explorer un ensemble de sujets soulevés par les projets de thèse des étudiants. Les implications de la recherche de l'étudiant sur la pratique en travail social constituent aussi un aspect important de ce séminaire. Enseigné par un professeur responsable du cours avec la collaboration des directeurs de thèse des étudiants inscrits.

Conditions d'accès
Avoir réussi l'examen de synthèse

TRS9002 Séminaire : les pratiques d'intervention
Étude comparative de différents modèles d'intervention en travail social du point de vue de leur logique interne et de leur efficacité pratique. Les modèles présentés sont analysés quant à leurs origines, leurs valeurs sous-jacentes, leurs objectifs, leurs modes d'intervention et leur efficacité. On s'attarde particulièrement à étudier la relation entre les objectifs de recherche et la méthodologie. Les répercussions de la recherche constituent aussi un aspect du séminaire.

TRS9003 Séminaire sur les politiques sociales
Analyse des politiques sociales et de leur impact sur le travail social et les clientèles qu'elles touchent. Étude des interactions entre les politiques sociales et les modes de gestion des organismes de travail social chargés de leur application.

TRS9004 Méthodologie de la recherche quantitative
Problèmes rencontrés dans l'utilisation des méthodes quantitatives dans la recherche en travail social. Types de recherche quantitative utiles pour l'analyse des politiques sociales dans le domaine du bien-être social et discussion sur le rendement obtenu par l'utilisation de méthodes d'analyse alternatives.

TRS9005 Méthodologie de la recherche qualitative
Revue des principales méthodes de recherche qualitative et étude des problèmes reliés à l'utilisation de ces méthodes. On s'intéresse en particulier aux analyses résultant de leur emploi.

TRS9006 Tutorat
Cours d'enseignement individualisé possible si le sujet de thèse de l'étudiant réfère à une thématique du travail social qui est soit nouvelle, soit peu documentée et qu'il y a intérêt à approfondir.

TRS9007 Examen de synthèse
Au terme de ses quatre premiers cours l'étudiant doit se soumettre à un examen de synthèse individuel. La réussite de cet examen est nécessaire pour continuer dans le programme. L'étudiant doit démontrer, dans le cadre d'un examen rattaché à son projet de thèse, qu'il possède des connaissances approfondies dans son domaine de spécialisation. On s'attend à constater une ouverture sur des perspectives plus larges et à observer l'établissement de liens entre l'histoire, la théorie et les politiques sociales en travail social.

CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET

Trimestre	An 1	An 2	An 3	An 4
1 Automne	TRS9000 et cours du bloc B	Épreuve orale de l'examen de synthèse suite à la remise de l'épreuve écrite	Rédaction de la thèse	Rédaction de la thèse
2 Hiver	Cours bloc B et cours du bloc B ou C, Mise sur pied du comité de thèse (printemps)	TRS9001	Rédaction de la thèse	Rédaction de la thèse
3 Été	Préparation de l'Examen de synthèse	Adoption du projet de thèse	Rédaction de la thèse	Rédaction de la thèse

Les étudiants ont droit à trois trimestres d'absence et à trois trimestres de prolongation au cours de leur formation.

CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL

Trimestre	An 1	An 2	An 3	Ans 4-5-6
1 Automne	TRS9000	Cours bloc B ou C	TRS9001	Rédaction de la thèse
2 Hiver	Cours bloc B	Préparation de l'Examen de synthèse	Adoption du projet de thèse	Rédaction de la thèse
3 Été	Cours bloc B	Préparation de l'Examen de synthèse	Adoption du projet de thèse	Rédaction de la thèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à temps partiel doit avoir fait l'examen de synthèse (épreuve écrite et orale) avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 14/09/26, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2026